La CCI, entre bonnes et mauvaises nouvelles

Jeudis de l'économie. Un point sur les sujets d'actualité de la rentrée.

Chaque année, en période de rentrée, j'ai l'habitude de rencontrer la presse. En avril 2016, je vous ai parlé des ZRR. Certains me sont tombés dessus. Mais j'en vois aujourd'hui qui, sur ce sujet, courent jusqu'à l'Élysée. À la CCI, nous sommes des lanceurs d'alerte », a déclaré Thierry Julier, président de la CCI ce mardi 19 septembre. Les sujets qui fâchent ont donc été abordés, nombreux. « *Il y a de très bonnes nouvelles et de très mauvaises aussi*, ajoutait le président. *Parmi les bonnes nouvelles, et j'ai rarement vu ça dans ma carrière, en matière de PIB, tous les indicateurs sont au vert. Le commerce voit son chiffre d'affaires augmenter de 5, 87 %, l'industrie de 6,39 %, les transports de 4,41 %. Et après deux années de baisse, l'agriculture effectue un rattrapage à plus 28 %.* » Les chiffres de l'emploi en revanche ne suivent pas. Si l'investissement dans le secteur privé repart à la hausse, la Lozère continue de perdre 0,9 % de poste sur un total de 32 000 fiches de paye. « *On est pourtant dans le bon train, l'Occitanie enregistrant une hausse de 2 %. Il faut espérer que les chiffres de l'emploi accompagnent la progression économique le semestre prochain, sinon cela risque de tuer tout espoir de retour de croissance de l'emploi* ».

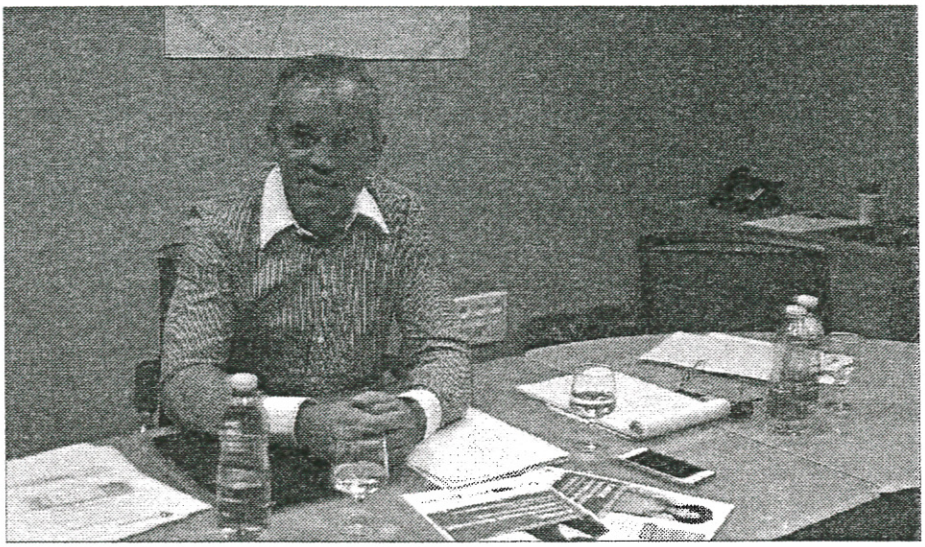

Thierry Julier, le président de la CCI, tient à être un « lanceur d'alerte ». M.-P.V.

Parmi les mauvaises nouvelles, l'annonce du gouvernement de diminuer de 17 % les ressources fiscales des chambres de commerce et d'industrie. « *Cela représente 170 000 € pour la Lozère hors péréquation. Et si cette dernière est comprise, cela fait 270 000 €. On sort à peine d'une conquête de la péréquation pour atténuer l'effet des ponctions précédentes. À force de prendre, l'État veut sans doute accélérer la fusion entre les CCI et les chambres de métiers.* »

MARIE-PASCALE VINCENT
mpvincent@midilibre.com

ET AUSSI L'avenir des chambres consulaires aussi en questions

De la fusion à la disparition du RSI

« *On ne pourra pas faire face à cette nouvelle ponction de 17 % sur nos ressources fiscales*, estime le président de la CCI. *C'est vrai, il faut éviter les doublons et nous sommes là pour mettre en œuvre la politique de l'État. Mais nous ne nous lancerons pas dans un dispositif expérimental. L'inspection générale des finances va d'ailleurs venir sur le terrain pour mener une enquête pour recentrer les activités au sein des deux réseaux, chambres de commerce et de métiers. Elle a pour consigne de rendre son rapport dès cet automne. Ce gouvernement va très vite, la situation semble définitive face à la fermeté qu'il affiche. Avant la fin du mandat de Jupiter, il va y avoir du changement.* »

Pour la CCI 48, bon an mal an, d'après Thierry Julier, des leviers existent. « *La CCI régionale est attentive aux structures rurales, ce qui n'est pas le cas partout. Et on peut peut-être encore aller chercher un peu de péréquation.* »
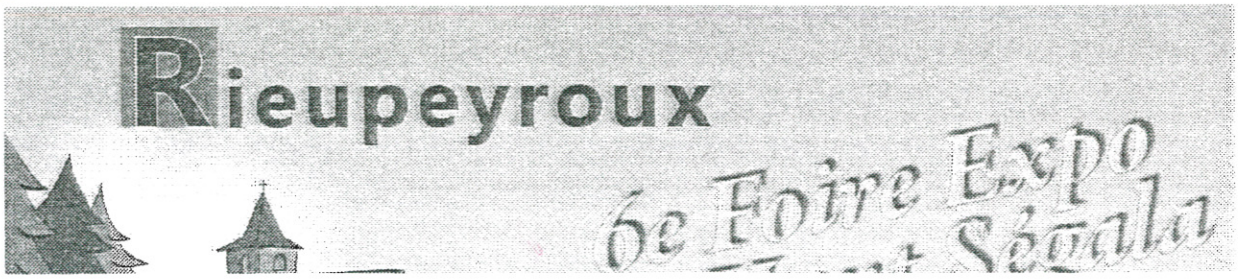
Et d'attirer également l'attention sur la fin du RSI, le régime social des indépendants. « *Le RSI est né en 2006 pour unifier une série de petites caisses qui n'arrivaient pas à payer. C'est vrai, il a mal fonctionné du côté des cotisations. Mais est-ce parce qu'il va s'appeler Urssaf qu'il va mieux marcher ? Le dispositif fait les frais de mésententes au niveau national. On ne rasera jamais gratis.* » Dans le collimateur du président également, la hausse du plafond du chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs à 160 0000 €, défavorable aux artisans lozériens.